
Allocution de Grégory Doucet, Maire de Lyon
Commémoration du Génocide des Tutsi du Rwanda

7 avril 2024 – Place Antonin Poncet

(Seul le prononcé fait foi)

- *Madame la sous-préfète, directrice de cabinet représentant la Préfète de la région Auvergne-Rhône-Alpes, Préfète du Rhône (Emmanuelle Darmon)*
- *Mesdames et Messieurs les parlementaires (Sarah Tanzilli)*
- *Madame la deuxième conseillère représentant l'ambassade du Rwanda en France (Ornella Kaze[é])*
- *Madame la Vice-Présidente, représentant le Président de la Métropole de Lyon (Hélène Duvivier-Dromain)*
- *Mesdames et Messieurs les membres du Corps Consulaire de Lyon,*
- *Messieurs les représentants des autorités militaires, judiciaire et religieuses,*
- *Monsieur le représentant du Recteur de la région Académique Auvergne Rhône Alpes, (Jérôme Bourne Branchu)*
- *Madame la Maire du 7ème arrondissement chère Fanny*
- *Mesdames et Messieurs les présidents et directeurs d'institutions,*
- *Mesdames et Messieurs les élus,*
- *Madame la Présidente de l'Association IBUKA (Agnès Gahigi [gui])*
- *Mesdames et Messieurs les Présidents d'associations,*
- *Mesdames et Messieurs, chers amis,*

Nous voilà réunis, pour la quatrième fois à Lyon, afin de commémorer le génocide des Tutsi du Rwanda. Cette cérémonie co-organisée par la ville et l'association Ibuka-AURA – *en lien avec l'Etat, dans le cadre de la journée mémorielle nationale* – est désormais solidement installée dans le calendrier républicain de notre cité.

Ce temps commémoratif bénéficie, à compter de ce jour, d'un lieu à part, plus propice au recueillement, plus intime dans sa disposition, plus protecteur dans sa forme ; et dans la relation qu'il facilite avec l'environnement naturel où il prend place.

La finalité principale de cette cérémonie est de témoigner de notre solidarité envers les victimes du génocide Tutsi. Il s'agit de les épauler, de leur dire : « Nous sommes là ». Nous ne prétendons pas pouvoir vous aider à guérir l'inguérissable, mais nous sommes là,

vous n'êtes pas seuls, ni fous. Nous savons que cela a existé. Nous pensons aux familles de celles et ceux qui l'ont subi, de celles et ceux dont la vie a été injustement volée, de celles et ceux qui ont été brutalisés d'une manière qui dépasse l'entendement, de celles et ceux qui en ont rechapé... Trente ans, ça paraît long, mais c'est en réalité très court.

Je crois que l'objet de notre rassemblement est triple en vérité : premièrement, la commémoration doit permettre que le crime innommable perpétré en 1994, ne puisse pas être minimisé ou nié, relativisé ou effacé. Deuxièmement, le rôle que la France a joué dans le processus génocidaire doit être justement appréhendé et reconnu. Troisièmement, Lyon doit faire une place à toutes les victimes Tutsis et à toutes les personnes avec qui elles sont liées. Une place dans nos têtes, dans nos cœurs et dans notre histoire collective.

« Les premiers pogromes contre les Tutsi éclatèrent à la Toussaint 1959, raconte *Sholastique Mukasonga*. L'engrenage du génocide s'était mis en marche. Il ne s'arrêterait plus. Jusqu'à la solution finale, il ne s'arrêterait plus ». « Les violences contre les Tutsi n'épargnèrent évidemment pas la province de Butare. J'avais trois ans et c'est alors que les premières images de terreur se sont gravées dans ma mémoire. Je me souviens. Mes frères et ma sœur étaient à l'école. J'étais à la maison avec ma mère. Soudain, on a vu des fumées s'élever de partout, sur les pentes du mont Makwaza [...] Et puis, on a entendu des bruits, des cris, une rumeur comme un essaim de monstrueuses abeilles, un grondement qui envahissait tout. Ce grondement, je l'entends encore aujourd'hui, comme une menace qui monte vers moi, et parfois, en France, dans la rue, je l'entends gronder. Je n'ose pas me retourner, je hâte le pas, n'est-ce pas toujours cette même rumeur qui me poursuit toujours ? »

1959. Vous avez bien entendu : 1959.

C'est dire que la transformation des Tutsi en groupe ennemi destiné à disparaître dans d'atroces souffrances résulte d'un long processus de racialisation de la société rwandaise, initiée dès l'époque coloniale - *nous rapportent les historiens*. Puis de manière renforcée après l'indépendance du pays intervenue le 1^{er} juillet 1962.

Mais déjà, en 1959, lorsque la majorité Hutu s'était emparée du pouvoir avec le soutien de l'Eglise catholique et du colonisateur belge, les violences furent telles qu'elles auraient mérité au moins l'appellation de « crimes de masse » ou de « crimes contre l'humanité ». Si on avait bien voulu y prêter un peu plus attention.

Elles provoquèrent en tout cas la fuite de plus de 300 000 Tutsi vers l'Ouganda. Après l'indépendance du Rwanda, en 1962, s'accrurent encore les persécutions contre les Tutsi restants.

Et, à partir du coup d'Etat de 1973 qui porta au pouvoir le président Hutu Habyarimana – avec le soutien de la France, selon Vincent Duclert – une idéologie raciste se développa

avec une telle intensité que les massacres de Tutsi se répétèrent à de multiples reprises. Notamment à Kibirira en octobre 1990, à Bugesera en mars 1992, à Kibuye en août 1992, à Gisenyi en janvier 1993. Ce qui arriva en avril 1994 n'eut donc rien à voir, avec ce que des commentateurs occidentaux imprégnés de préjugés sur l'Afrique, osèrent appeler... de manière tout-à-fait erronée : « **une fureur noire** ». Non, rien de spontané, tout avait été méthodiquement préparé et planifié.

Dès 1992, le bimensuel *Kangura* avait préparé les esprits, en encourageant à vaincre définitivement les « **cancrelats** ». Un soi-disant « **plan de domination des Tutsi de la région des grands lacs** » avait été fabriqué et diffusé pour présenter ceux-ci comme une menace et légitimer leur persécution. Voire leur extermination.

Le 7 avril 1994, la communauté internationale, bien avertie des risques de génocide à l'encontre des Tutsi – *en particulier les anciennes puissances belges et françaises* – décident de rapatrier tous les ressortissants occidentaux et casques bleus.

En revanche, aucune action militaire ne fut alors entreprise pour stopper le génocide des Tutsi, alors même que des troupes aguerries étaient déployées pour sécuriser ces rapatriements.

En cent jours, près d'un million de Tutsi périrent et de nombreux Hutu modérés furent également assassinés.

On sait aujourd'hui que le déclenchement des massacres a été orchestré au sommet de l'Etat. Que dans certaines provinces, les préfets ont coordonné la traque et l'exécution des Tutsi. Sur le terrain, au moins trois groupes de tueurs ont opéré : les militaires et les gendarmes d'une part, les milices *Interhamwe* de l'autre, enfin les voisins.

Les modes opératoires privilégiés étaient la machette, le gourdin clouté ou le bâton, lesquels infligeaient des blessures et des mutilations rendant la mort particulièrement atroce.

Ces tueries systématiques, jusqu'au rythme de 20 000 par jour, se sont accompagnées partout de viols et de tortures. Aucun sanctuaire n'a été épargné. L'extermination a été conduite avec minutie. Les bourreaux considérant qu'ils effectuaient « **un travail** ». Ils étaient, il est vrai, encadrés par les autorités locales et nationales, militaires et civiles dans un pays moderne sur le plan administratif.

Le président Macron a reconnu en ce jour que « **la France aurait pu arrêter le génocide, mais qu'elle n'en a pas eu la volonté** ».

Avec cette déclaration, c'est un aveuglement de trente ans qui prend fin. Nous savions déjà depuis 2021, que la responsabilité de la France était « **lourde et accablante** ». Il nous faut désormais admettre que notre nation s'est fourvoyée en soutenant financièrement et militairement un régime qui se préparait au pire contre une partie de sa population.

Cette responsabilité, s'ajoute à celle, déjà immense, des colons allemands puis belges, qui ont fabriqué pour régner, des divisions irréductibles, depuis 1885, entre trois groupes de peuplements. Qui étaient pourtant parvenus à cohabiter, assez paisiblement, pendant deux millénaires... dans la région des grands lacs.

Les Hutu de tradition agricole, les Tutsi d'avantage éleveurs et les Twa, à la fois chasseurs et potiers ne se distinguaient quasiment que par leurs identités sociales. Qui s'avéraient être plus complémentaires que concurrentes, expliquant les mixités familiales dans une société définie par une langue unique, une culture partagée et un territoire homogène.

Il n'existait pas d'ethnies au Rwanda, encore moins de « races ». Ce sont les colonisateurs qui ont usé de faux savoirs pseudo-scientifiques pour naturaliser des différences à peine visibles en séparations totalement artificielles. Voilà quand et comment ont été semées les graines d'une discorde meurtrière.

Je sais que, certains en France, n'apprécient pas qu'on se soit engagé sur ce chemin de vérité qui sera encore long. Qu'ils se demandent pourquoi s'auto-flageller.

Pour ma part, je crois que nous avons une dette vis-à-vis de l'infinie solitude des rescapés. Pour qui le deuil est impossible. Pour qui le silence est une gangrène, mais pour qui parler est une blessure à vif qu'ils s'infligent à eux-mêmes.

Avec la peur de n'être pas compris, ou pas écouté, ou qu'on leur enjoigne de se taire parce que... « *c'est trop horrible* ».

Pour l'Histoire, il faut témoigner. Pour le droit, il faut témoigner. Parce qu'au-delà de l'impossible réconciliation, pour ce qu'il y a d'universel dans le génocide des Tutsi, il faut témoigner.

Mais parler fait mal. Nous y voilà. C'est nous qui avons besoin des Tutsi. Car l'objectif central de nos commémorations n'est pas de perpétuer sans fin le souvenir de l'horreur, mais plutôt d'empêcher la survenue de futurs génocides et crimes contre l'humanité. En décortiquant la mécanique morbide, en apprenant à identifier les signes avant-coureurs, en retenant quelques enseignements pour agir.

C'est donc une forme de don et de contre-don qui se joue ici, avec toutes les actrices et acteurs de la mémoire, l'Éducation Nationale, les associations, les institutions, les centres d'histoire, les jeunes, les porte-drapeaux, les officiels, les chants et les musiques... et les représentants de la communauté Tutsi.

Nous sommes rassemblés pour vous aider à vous tenir debout, pour contribuer au processus de réconfort. Pour vous remercier d'œuvrer à l'articulation du récit individuel au récit collectif. Moyen s'il en est de garder un peu les fantômes à distance. Et de nous sauver tous.

Je vous remercie.